



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 novembre 2024 à 18.30 heures

Le six novembre deux mille vingt-quatre à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 31 octobre 2024, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Pascale BOUILLEVAUX-BREARD, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Olivier PENIN, Carole LOUCHE, Gilles LOUSSERT, Roseline BRUNETTI, Alain MARTI, Maryse DEVEZE, Chantal BERTRAND, Marie-Christine ROUVIÈRE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Marièle BOURY Charly CRESPE, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Didier GRANON, Jean-Pierre FILHOL, Alain GUY.

Pouvoirs de :

Robert GOUDEL à Olivier PENIN
Philippe BLATIERE à Lucien TOPIE
Françoise DUGARET à Chantal VILLANUEVA
Armel JOUANNET à Robert CRAUSTE
Christine LACROIX à Carole LOUCHE
Michel DE NAYS CANDAU à Claude BERNARD



Suite à la Commission « Développement économique et touristique » qui s'est tenue le 30 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants (en application du principe général de révision sur la base de l'inflation en N-1, soit 4,9 %) :

MANEGES, JEUX D'ENFANTS ET AUTRES STRUCTURES			Tarifs TTC 2025	Variations 2025
<i>Le Boucanet</i>	1/04 au 30/09 (soit 6 mois)	Installation structure aquatique et restauration rapide (Toboggan et snack) - Rive Droite (Aquarama).	15 700,00 €	700 €
<i>Centre-ville</i>	Annuel	Manège enfantin (Carrousel) (40 m ²) - Promenade du boulevard Maréchal Juin et Parvis de la Mairie	6 300,00 €	300 €
<i>Port Camargue (Le Forum)</i>	1/4 au 30/9 (soit 6 mois)	Manège enfantin - Place de l'Amarette	3 670,00 €	170 €
		Karting et vélos à pédales - Place de l'Amarette	3 670,00 €	170 €
		Attractions pour enfants - Le Forum	3 670,00 €	170 €
		Structures gonflables - Le Forum	3 670,00 €	170 €
<i>Port Camargue (Plage Sud)</i>	Annuel	Manège enfantin + activités annexes (vente d'alimentaire) (Place de l'Amarette)	6 300,00 €	300 €
		1/04 au 30/09 (soit 6 mois)	Trampoline élastique	2 100,00 €
		Manège enfantin	3 670,00 €	170 €

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,

Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20241106-DELIB2024-11-14-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

Département du GARD
Ville de Le Grau-du-Roi
☎ 04-66-73-45-45

Nombre de conseillers

En exercice	Présents	Votants
29	23	29

DELIBÉRATION N°

2024-11-14

Secrétaire :
Maryse DEVEZE

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
23	06	0

Objet :

**Occupation du domaine public
– Budget
Commune /
Manèges, jeux
d'enfants et
autres
structures :
tarifs 2025**

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

Le Conseil municipal après délibération :

- Se **PRONONCE FAVORABLEMENT** sur ces propositions ;
- **VALIDE** ces tarifs ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à **signer** tous documents afférents à l'occupation du domaine public.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président de la Communauté de
Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,
Docteur Robert CRAUSTE

La secrétaire de séance
Maryse DEVEZE

